

Bulletin Info de Germigny des Prés

LA PRIEURÉE
C^m de GERMIGNY DES PRÉS

Mars 2016

LE MESNIL
C^m de GERMIGNY DES PRÉS



L'édito du Maire



2015 est à peine terminée (tous les bilans ne sont pas encore disponibles !), que nous sommes déjà à pleine vitesse en 2016.

Je profite de ce premier bulletin pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2016, au nom de tous les élus et employés.

C'est une année chargée qui s'annonce pour l'équipe municipale : travaux divers (défense incendie, sécurisation, éclairage public et enfouissement de réseaux, accessibilité), aménagement du Grand Clair, lancement du PLU, colloque sur l'Oratoire.

Sans oublier la fusion des Communautés de Communes, sachant que pour l'instant aucun schéma n'est définitivement validé (fusion à 2 communautés ? à 2 + quelques communes ? ou à 3 ?) et qu'il faudra être opérationnels ... au 1^{er} janvier 2017 : sacré challenge !

Tous ces projets, même s'ils sont consommateurs d'énergie, sont exaltants et vont permettre à notre commune de continuer à progresser pour améliorer la qualité de vie dans notre village. Nous veillerons, bien sûr, au budget qui est le nôtre, sans excès et avec une utilisation toujours au plus juste dans l'intérêt des Germignons.

Philippe Thuillier

Sommaire

PLU.....	page 2	Attention Démarchage.....	page 5
Horaires Mairie.....	page 2	Vœux du Maire, distribution à nos aînés.....	page 6
Aménagement du Grand Clair.....	page 3	Ecole du Grand Clair.....	page 6
Printemps des poètes et Colloque sur l'Oratoire.....	page 3	Arrivée de la TNT HD.....	page 7
Accessibilité : mise en conformité.....	page 4	Préparation du Comice agricole.....	page 7
Travaux du pont Bonneau et Sécurité routière.....	page 4	Etat civil.....	page 7
Urbanisme, Enfouissement réseaux, Défense incendie...page 5		Germigny en ce temps là.....	page 8
Arrivée d'un poissonnier.....	page 5	Pêle-mêle photo des réalisations 2015.....	annexe

Ce bulletin a été réalisé par la Commission Communication



Plan Local d'Urbanisme :

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) va disparaître de nos référentiels. En effet, depuis la loi SRU relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, le PLU doit se substituer au POS. A travers le PLU, il s'agit non seulement de gérer l'utilisation des sols (comme le faisait le POS) mais également de développer un projet de politique publique où les luttes contre l'étalement urbain et le « mitage » deviennent des enjeux majeurs.

En 2015, avec l'aide du cabinet ANTEA nous avons rédigé le cahier des charges permettant la sélection du cabinet qui nous accompagnera dans la rédaction du PLU sur une période estimée entre 18 et 24 mois. Notre souhait a été de prendre en compte les spécificités de notre commune : le PPRI, monument classé, zone Natura 2000, Espaces Boisés Classés, zones agricoles, Loire à Vélo, rendant notre PLU particulièrement spécifique et contraint, ainsi non pas type comme il pourrait l'être dans certaines communes n'ayant pas ces particularités.

Cinq cabinets ont répondu à la consultation. Deux d'entre eux se détachant particulièrement, les commissions urbanisme et appel d'offres ont donc souhaité les auditionner. Au final, c'est le cabinet Morel-lon/Velsche/Bios qui a été retenu pour un montant de près de 25 000€ HT. Au cours de la réunion de lancement qui a eu lieu le 17 février les étapes clef ont été précisées :

1. Diagnostic : visite de terrain, rencontre de représentant d'agriculteurs et d'élus, concertation de habitants via un registre.
2. Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : perspectives et développement. Lors de cette phase, outre la présentation du diagnostic, des réunions publiques et des ateliers thématiques seront proposés aux habitants.
3. Traduction du PADD sous forme de règlement et de zonage
4. Montage du dossier et consultation des personnes publiques associées en vue d'ouverture de l'enquête publique
5. Approbation et contrôle de légalité

Il s'agit pour notre commune et ses habitants d'une étape importante, aussi, venez nombreux participer aux différentes réunions publiques ou ateliers thématiques, n'hésitez pas à venir inscrire vos remarques sur les registres qui seront à votre disposition d'ici quelques mois.

Nous communiquerons régulièrement sur l'avancement du projet au travers de ce bulletin, par voie de presse et sur notre site internet.

La Mairie vous accueille :

Lundi de 17h à 19h (présence du Maire)

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 17h à 19h (présence d'un des adjoints) Pendant les vacances scolaires de printemps la permanence du jeudi sera supprimée. En juillet-août les horaires seront également aménagés et vous seront communiqués ultérieurement.

Si vous souhaitez rencontrer les élus lors des permanences, merci de prendre rendez-vous.





Aménagement du Grand Clair

En 2014, nous avons initialisé une réflexion sur l'aménagement du Grand Clair. Au fil des discussions et des diverses réunions de la commission en charge du projet, voici ce qui a été validé lors des conseils municipaux de novembre 2015 et janvier 2016 :

Installation de buts de hand qui serviront à tous, notamment aux 2 classes de l'école.

Installation de 3 jeux à ressorts pour 1 et/ou 2 enfants ainsi qu'un jeu « aventure » équipé d'un toboggan, le tout étant accessible à partir de 2 ans. Les membres du Conseil Municipal assureront l'installation du matériel.

Mise en place d'un parcours touristique reliant le préau de l'oratoire au Grand Clair en passant par le chemin longeant l'atelier et par le chemin des Manteaux pour faire le tour du Grand Clair. Sur des panneaux similaires à ceux bordant l'oratoire, ce parcours distillera des informations historiques sur la commune mais aussi des informations sur la biodiversité des lieux.

Ce projet devrait être terminé pour le mois de juin 2016.



Colloque sur l'Oratoire les 10 et 11 juin

Une occasion unique d'en savoir plus sur l'Oratoire

En juin 2015, une chercheuse de l'université de Louvain (Belgique) a passé 4 semaines à étudier la mosaïque de l'oratoire. En juillet, l'oratoire a été « mesuré » de fond en comble afin d'établir de nouveaux plans avec toujours plus de précision. En février 2016, ce sont des mesures radio-archéologiques qui ont été réalisées dans le but d'en savoir plus sur ce qui pourrait potentiellement se trouver dans le sol autour de l'Oratoire ... sans avoir à creuser.

Notre fierté locale attise bien des curiosités et il nous a paru tout à fait naturel qu'une restitution de ces recherches soit organisée à Germigny. Un colloque sera donc organisé les 10 et 11 juin par le Centre d'Etudes Médiévales (CEM) d'Auxerre. Si de nombreux experts, spécialistes et scientifiques de différents pays seront présents, nous avons voulu que les conférences et ateliers soient adaptés au plus grand nombre. Au programme :

Vendredi 10 juin à 20h30 : conférence gratuite ouverte à tous

Samedi 11 juin :

- de 11h à 12h : 3 ateliers (20 minutes chacun) animés par les chercheurs. Thèmes abordés : la mosaïque, le plan général, la maçonnerie.
- De 12h à 13h : concert de l'école de musique Val d'Or et Forêt dans l'oratoire
- A partir de 13h : buffet (modalités de participation restant à définir)

Ce ne sont, pour l'instant, que des informations générales, nous ferons une communication spécifique sur le sujet en mai. Retenez d'ores et déjà votre date et venez nombreux !

Le Printemps des Poètes.



Pour clôturer la saison 2016 du "Printemps des Poètes", le 19 mars 2016 à 15h aura lieu à la salle des fêtes de Germigny des Prés, un spectacle clownesque et burlesque intitulé « AB C'est pour de rire ! » Ludovic Souliman et Luc Devèze composant ce duo, raviront tous les enfants à partir de 6 ans, et inviteront et enchanteront tout le monde par leur humour, leurs chants rock n'roll et leur drôle de personnages en salopettes rouge et bleue ... Un spectacle à ne pas manquer !

Accessibilité : mise en conformité

Conformément à la loi, les bâtiments communaux doivent être mis aux normes d'accessibilité. Fin 2015, la préfecture a validé notre Agenda D'Accessibilité Programmée (AD'AP) que, d'une manière volontariste, nous avons étalé sur 2016-2017, alors qu'il était possible d'étaler sur une plus longue période.

Ainsi, pour 2016, des travaux dans les sanitaires de l'école et de la salle du conseil seront effectués, le parvis de la mairie revêtu de béton désactivé (et mise en place de mains courantes favorisant l'accès à la mairie) et le mobilier de l'accueil sera remplacé. Les demandes de subvention pour la phase 2016 sont en cours.

Cependant, la première étape a déjà commencé. La nouvelle banque d'accueil à la mairie est installée. Il reste encore à refaire le câblage informatique et à positionner de manière définitive les différents supports d'information puis redonner un coup de peinture. Cela se fera au cours de l'année 2016.



Travaux au pont Bonneau

Tout commence toujours par un appel d'offre. La société : SOGEA, spécialisée dans ce genre d'édifice a été retenue pour réaliser ce projet. Les travaux ont commencé en 2015. Les éléments défectueux de la voute ont été remplacés ou remplacés (pierres) ainsi qu'au niveau des parapets.

Un gros travail de jointoiement a été réalisé.

Le coloris des joints peut surprendre, mais avec le temps celui-ci se patinera.

D'autre part une signalisation a été mise en place. Il s'agit de panneaux de rétrécissement, de croisement, de virages dangereux. **Attention au sens de priorité !** La pose d'un enrobé a permis d'élargir la route pour faciliter le croisement des véhicules.

Les travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise Bonneau.

Montant des travaux : près de 21.000€HT, subventionnés à 50% par notre Communauté de Communes.



Sécurité routière : l'affaire de tous



Soucieux d'assurer et de renforcer la sécurité de nos concitoyens, en 2015, nous avons remplacé ou posé de nouveaux panneaux de signalisation sur toute la commune (que certains ont parfois contestés), fait de nombreux relevés de vitesse dans le bourg grâce au radar pédagogique de la Communauté de Communes (qui ont parfois montré des vitesses très excessives). La sécurité routière est incontournable et elle concerne aussi nos enfants. Il n'est pas acceptable qu'ils viennent prendre le car dans le bourg le matin alors qu'il fait nuit qu'ils ne soient pas éclairés ni même équipés de gilets jaunes. Certes, ces tenues ne sont pas « fun » mais ils doivent comprendre, et leurs parents aussi, que cela peut leur sauver la vie, ou tout au moins éviter de graves problèmes. A cet effet, la police intercommunale assure et assurera de manière aléatoire une présence préventive. Mais de grâce, parents, pensez à vos enfants et vérifiez qu'ils sont bien équipés.

Urbanisme :



Lorsque vous effectuez une demande d'autorisation d'urbanisme, veillez à utiliser le bon document (CERFA) à la bonne version. Si tel n'était pas le cas, votre demande serait refusée, impliquant par la même un délai supplémentaire pour son acceptation et donc pour le démarrage de vos travaux. Ces documents sont disponibles sur notre site Internet. En cas de doute, n'hésitez pas à demander lors d'une permanence de la mairie.



Ce n'est pas un poisson d'Avril



Pas facile pour les petites communes de disposer de commerces. Aussi, les commerces ambulants constituent une solution alternative qui permet à ceux qui ne peuvent se déplacer de bénéficier du service « à domicile ». Mr Damien BARBEREAU, poissonnier près d'Orléans, et qui fait également des tournées à Lorris et s'installe un soir par semaine à Mardié, passera dans notre commune le mardi matin entre 9h45 et 10h15. Outre les produits de la mer (filets, poissons entiers, coquillages, crustacés...), il propose également des fruits et légumes ainsi que des plats préparés. Dans un premier temps, vous devrez le contacter afin qu'il s'arrête chez vous. Par la suite, il pourra mettre en place un plan de tournée. N'hésitez pas à l'appeler au 06.85.17.10.93

Enfouissement des réseaux



Comme annoncé dans un précédent bulletin, ERDF va enfouir la ligne haute tension entre l'entrée du bourg route de St Martin et le Grand Clair. Le Conseil Départemental se joint à cette opération en enfouissant les lignes basse tension et télécom. La commune quant à elle réalisera l'enfouissement du réseau d'éclairage et l'installation de nouveaux lampadaires (à LED car moins « gourmands » en énergie).

Les travaux ont commencé début mars pour une durée de 8 semaines minimum. Une déviation est mise en place, d'ores et déjà nous nous excusons pour la gêne occasionnée, mais c'est pour une bonne cause : il s'agit là d'un projet d'envergure pour Germigny dont le paysage n'en sera que plus attrayant.



Attention aux démarchages à domicile ! Soyez vigilants aux personnes qui se présenteraient chez vous (exigez leur carte professionnelle) ou qui vous téléphoneraient.

N'hésitez pas à prévenir la Mairie, la Police intercommunale ☎ 02.38.35.30.89 ou la Gendarmerie ☎ 17 ou le 112

Défense incendie :



L'entreprise JL Bonneau a terminé les travaux et la réception a eu lieu début février. Les nouveaux équipements installés (réserves de 60m³ chemin du Fief et chemin de la Plage, poteau à la Grosse Pierre, raccords de pompage dans un puits de particulier chemin des Marois et déplacement du poteau route de Bussy) permettent d'avoir une couverture de la commune conforme à la réglementation. Montant des travaux : près de 30 000€ HT, subventionnés à 50% par la Communauté de Communes (CCVOF)





Les vœux du Maire

Lors de la cérémonie du samedi 9 janvier 2016, le Maire, Philippe Thuillier entouré du conseil municipal a présenté ses vœux aux élus présents, aux associations, aux employés communaux et aux Germignons.

A cette occasion, il a remercié l'équipe élue pour sa disponibilité et nous a dressé le bilan 2015 suivi d'un diaporama relatant cette année qui fut fort apprécié par l'assistance.

Ensuite, il nous a présenté les projets et les perspectives 2016 (enfouissement des lignes électriques de la rue de St Martin suite au déplacement du transformateur, aménagement du Grand Clair et du préau derrière l'Oratoire, réalisation d'un circuit touristique dans le centre bourg, poursuite du 0 pesticide, busage de fossés, PLU ...).

Concernant les CC (communautés de communes), il a fait part, suite aux nouvelles directives, du projet de regroupement de notre CC Val d'Or et Forêt avec la CC du Sullias et éventuellement aussi avec la CC Valsol. Nous sommes dans l'attente de la décision du Préfet du Loiret.

M. Thuillier a laissé la parole à Mr Riglet, maire de Sully sur Loire et Conseiller Départemental, puis à Mme Corre, députée et enfin à Mme Besnier, vice-présidente du Conseil Régional.

Cette cérémonie, moment d'échange et de convivialité s'est terminée autour du verre de l'amitié.



CCAS - Nos aînés

Pour cette deuxième année de distribution, il a été décidé d'abaisser l'âge de 75 à 70 ans pour offrir un ballotin de chocolats aux anciens de notre commune. Ainsi, le mercredi 30 décembre 2015, la distribution a été effectuée par les membres du CCAS en compagnie de Mr le Maire et de deux enfants. La remise des ballotins permet de rencontrer et de rester à l'écoute des germignons qui apprécient ce geste avec beaucoup de remerciements.

Ecole du Grand Clair

Pour la fête de Noël, mardi 15 décembre 2015, en présence de nombreux parents, de Mr le Maire, de conseillers municipaux et de Mme la Présidente du SIRIS, les élèves de l'école accompagnés de leurs institutrices et de leur professeur de musique ont conquis le public en chantant et dansant sur le thème du cirque. Après de nombreux applaudissements, la soirée s'est terminée en dégustant les gâteaux sucrés et salés accompagnés de boissons chaudes, le tout concocté par les parents et les enseignantes.



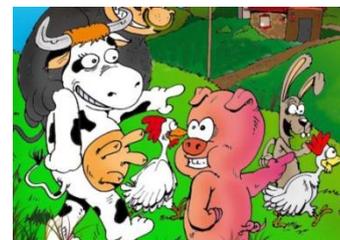
Attention, le 5 avril prochain, la télé passe à la HD

Pour savoir si votre équipement est compatible, il vous suffit de vous positionner sur ARTE (canal 7 ou 57) et si le logo "ARTE HD" apparaît, alors vous pourrez continuer à recevoir les programmes TV (il faudra cependant faire une nouvelle recherche de chaînes le 5 avril). Si l'équipement n'est pas compatible, vous devrez vous équiper d'un adaptateur (si vous ne payez pas la redevance audiovisuelle, une aide financière est possible). Plus de renseignements au [0970 818 818](tel:0970818818). N'hésitez pas à solliciter vos amis, voisins pour vous aider !



La préparation du Comice Agricole

Ce ne sont pas moins de 30 bénévoles Germignons et Aiguesiens (St Aignan des Gués) qui chaque semaine s'activent pour réaliser le char et les costumes qui symboliseront les 2 communes lors du défilé du Comice Agricole du Val d'Or et Forêt les 30 et 31 juillet 2016 à Ouzouer sur Loire.



Des bénévoles, motivés et impliqués, de tous les âges : bricoleurs, couturières, brodeuses et petites mains, œuvrent dans la bonne humeur pour façonner ce beau projet qui prend forme de jour en jour...

Deux jeunes Germignons sont candidats à l'élection du Roi et de la Reine du Comice Agricole.

- Amanda LEBRUSQUET et Matthieu LECONTE

Venez les soutenir lors de la soirée d'élection qui se déroulera le 28 Mai à 20h30 à la salle Polyvalente de Dampierre en Burly. Une soirée à ne pas manquer !!!

Vous souhaitez participer à ce projet retrouvez nous :

- ***Atelier Bricolage : le lundi de 9h à 17h, le jeudi de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h. Grange de Mme Poulain rue de Champ Marteau***
- ***Atelier Couture, Broderie... : chaque mardi de 14h30 à 17h (sauf le 3^{ème} mardi du mois) salle de réunion.***
- ***Pour tous renseignements Contact Comité des Fêtes : 06.21.31.43.42.***
Courriel : cdf.germignydespres@free.fr



Etat Civil (du 1^{er} décembre 2015 au 29 février 2016)



Naissances, Mariages : néant,

Décès : Mr VALLÉE Yannick le 12/01/2016 et Mme SAVOLDELLI Christianne le 23/01/2016.



GERMIGNY-DES-PRÉS (Loiret) — Vue Générale

(carte postale datant de 1910)

Aujourd'hui



Photo prise depuis le champ de Philémon Falleau

On peut voir de gauche à droite :

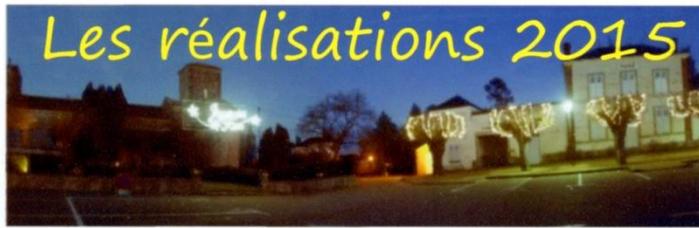
Le presbytère, l'ancienne école, la Mairie , l'Oratoire, la ferme de la famille Ducloux.

Retrouvez votre Bulletin Info en couleur sur le site www.germigny-des-pres.fr

Les réalisations 2015



Photo aérienne prise par le drone



"Merci Mr Crozes"



Les Récompenses des Maisons fleuries



Commémoration du 11 Novembre



Les colombes de la paix réalisées par les enfants



L'aménagement des trottoirs



Exposition sur la Grande Guerre



Réfection peinture du foyer



Les drapeaux à l'école



Nettoyage de la toiture de l'Oratoire



L'installation du transformateur



Fête du Village



Printemps des Poètes



Les plantations sur le parking de l'école



La signalisation des ponts



La sirène



Les zones "Zéro pesticide"